

Quatre personnalités réagissent

Mode de luxe, acupuncture, assurances et peut-être bientôt des avocats pour défendre leurs droits. Bichonnées, les bêtes ne sont-elles finalement pas trop protégées?



**Elisabeth
Baume-
Schneider,
ministre
socialiste,
Jura**

«On n'en fait jamais trop lorsqu'il s'agit d'appliquer les règles de base pour la protection des animaux. Certaines situations relèvent encore de la barbarie, comme l'élevage de poules en batterie ou le transport d'animaux vivants à travers l'Europe jusqu'aux abattoirs. En 2003, la Confédération a admis que l'animal était davantage qu'une chose et c'est important. Par contre, notre société a des luxes en termes de questionnement qui m'interpellent. Que l'on

puisse, le même week-end, demander aux citoyens de voter sur l'instauration obligatoire d'avocats pour les animaux et sur une question aussi essentielle que le taux de conversion LPP qui se traduira par une diminution des rentes pour les personnes concernées, me semble incroyablement, presque indécent.

Je suis membre du WWF et de Pro Natura, mais cette initiative est une question à mes



yeux plus émotionnelle qu'un vrai enjeu de société, ce d'autant plus que les bases légales actuelles permettent déjà de protéger les animaux. Sur le plan idéologique, je pense qu'il ne faut pas transformer l'animal en une personne, mais c'est à nous, les humains, d'avoir une responsabilité collective et individuelle face à eux, à l'environnement et à la nature.

Je n'ai pas de sentiment excessif vis-à-vis des bêtes, mais j'ai une relation affective et d'attention, qui implique de respecter leur liberté. D'origine paysanne, je pense que chacun doit être à sa place.»

